



Visa long séjour ascendant non à charge

Par ons

Bonjour,

Je souhaite déposer une demande de visa long séjour D pour ascendant non à charge, avez vous des conseils pour que le dossier soit accepté à l'ambassade de France en Tunisie?

Je suis Française je travaille mon mari aussi et ma mère a 70 ans elle vit seule en Tunisie elle a des ressources pour vivre constants(des loyers, la retraite et de l'épargne)

elle vient chaque année chez moi depuis 2010 elle a toujours un visa C touristique mais maintenant j'aimerais qu'elle a une carte de séjour et qu'elle puisse venir quand elle veut sans faire de visa à chaque fois.

Merci de revenir vers moi par mail onsboyer@hotmail.fr

ou au 06.62.40.05.46

merci d'avance

Par yapasdequoi

doublon